



L'Orchestre d'harmonie et la Batterie-fanfare des gardiens de la paix: deux formations au contact des plus jeunes

Créée le 31 mars 1929, à l'occasion du centenaire du corps des Gardiens de la Paix, la Musique des Gardiens de la Paix est une formation musicale professionnelle aux multiples activités. Ses membres doivent satisfaire aux épreuves de deux concours : l'un de musicien avec un recrutement au plus haut niveau des conservatoires nationaux, l'autre de gardien de la paix.

Depuis sa création, la Musique des gardiens de la paix prête son concours lors des grandes cérémonies protocolaires de son institution de tutelle, la Préfecture de Police, ainsi qu'à celles de la Ville de Paris. Elle participe également à de grandes manifestations musicales dans différents lieux de la capitale (Théâtre National de l'Opéra-Comique, Théâtre du Châtelet, Théâtre des Champs Elysées, Salle Pleyel, Cathédrale Notre-Dame, l'UNESCO, le Palais des Congrès, le Cirque d'Hiver, les églises Saint-Roch, Saint-Merri, Saint-Médard, Saint-Marcel, La Madeleine, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Louis des Invalides), anime les parcs et jardins de la Ville de Paris (Bagatelle, Montsouris, Luxembourg...), donne des concerts prestigieux tant en France (Festival Berlioz à la Côte Saint André; Festival du Havre) qu'à l'étranger (Festival de Basse-Saxe, Festival de Ludwigshafen; Vienne; Luxembourg; Italie; Pays-Bas; Japon ; Chine), participe également à des animations musicales en milieu scolaire. Son vaste répertoire, riche de plusieurs siècles de musique, s'ouvre également à la création d'œuvres contemporaines. La Musique des Gardiens de la Paix peut s'enorgueillir de compter plus de 160 prestations enregistrées au disque, à la radio et à la télévision. Elle a reçu de multiples prix dont ceux de l'Académie Charles Cros et de l'Académie du Disque Français.

La Musique des gardiens de la paix est dirigée depuis juillet 2014 par Gildas HARNOIS. Il est assisté de Jean-Jacques CHARLES, chef de musique en second et de Laurent DOUVRE, tambour-major.

Depuis 1998, la Musique des gardiens de la paix a mis en place des rencontres régulières avec les plus jeunes sous forme de prestations commentées. Ces rencontres reprennent le principe mis en place par Léonard Bernstein aux Etats-Unis dans les années 60 avec les « concerts pour les jeunes » et s'inspirent du « Sistema » développé dans les années 70 par le chef vénézuélien José Antonio de Abreu qui déclare : *« la musique engendre par nécessité et naturellement une organisation sociale. Elle produit le chœur et l'orchestre, autant de formations où chacun apprend à jouer avec l'autre. C'est une expérience capitale du vivre-ensemble. Une forme vivante et permanente de cohésion humaine et sociale. C'est la plus grande force et le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion". »*

Le premier concert de la Musique des gardiens de la paix eut lieu au gymnase Doudeauville dans le 18^e arrondissement de Paris. Cette séance réunissait près de 600 enfants originaires de 32 nationalités. La séance eût un tel retentissement que la Musique décida de structurer ce projet à partir de 1999 sous la forme de concerts hebdomadaires en petite formation et de concerts civiques à intervalles réguliers.

.../

- **les concerts hebdomadaires** : en petites formations qui vont du trio d'anches au petit ensemble de batterie-fanfare d'une quinzaine de musiciens, ces séances sont organisées en partenariat avec l'Education Nationale. A raison de deux séances par semaine, tous les lundis, les musiciens de la formation présentent aux enfants des écoles élémentaires parisiennes une séance interactive d'une heure, au cours de laquelle ils évoquent leur mission au sein de la Préfecture de Police, l'institution elle-même, ainsi que leur métier de musicien. Tout cela illustré musicalement.

Un contact préalable entre la formation et les professeurs d'éducation musicale des établissements permet une préparation en amont des séances.

- **les concerts citoyens** : Ils ont lieu dans des salles de concert, théâtre, salle des fêtes, éventuellement gymnases. Réunissant l'orchestre d'harmonie et/ou la Batterie-Fanfare et parfois les deux formations, ces séances organisées en partenariat avec les Mission de Prévention et de Communication des commissariats d'arrondissement et l'Education Nationale, permettent de rassembler tout ou partie des élèves de CM1 et CM2 de l'arrondissement. Durant environ 1h15, cette séance menée par le Chef de Musique ou le tambour-Major lorsqu'il s'agit de la Batterie-Fanfare, permet d'aborder de manière interactive des notions civiques : la loi et son respect, les symboles (le drapeau, l'hymne), la devise de la République.

Ces notions sont évoquées en respectant un mode chronologique qui part de la Royauté pour aboutir à la 2nde Guerre mondiale, illustrés par des thèmes musicaux différents (le Carrousel de Lully, la marche consulaire, Fanfan la tulipe, les batteries d'Empire, le Père la Victoire, le chant des partisans). La seconde partie permet aux enfants d'entendre un concert éclectique constitué d'une musique de ballet, d'une musique de scène et d'une musique de film.

Dans le cas où la séance ne concerne que la Batterie-Fanfare, le répertoire musical est différent et s'appuie principalement sur des compositions spécifiques à cette formation constituée de cuivres naturels et de percussions. Ce répertoire très éclectique illustre de manière simple des notions de respect, d'échange, de fraternité.

Chaque saison, ce sont environ 8500 enfants qui participent à une prestation de la Musique des Gardiens de la Paix.

La formation est également intervenue auprès de partenaires tels que la Fondation Paris Saint-Germain ou accompagne l'Office National des Anciens Combattants dans sa mission de valorisation et de transmission de la mémoire combattante.

La Musique des gardiens de la paix se produit occasionnellement en établissement hospitalier (Trousseau, Necker, Robert Debré, Emile Roux à Limeil-Brévannes) ou spécialisé (Institut National des Jeunes Aveugles).

Par ailleurs, la Musique des gardiens de la paix a entamé un partenariat avec l'association « Passeurs d'arts » qui a mis en place un dispositif d'accès à la musique à destination des jeunes en situation de difficulté sociale. Des projets sous forme d'interventions lors de répétitions et de concerts communs sont d'ores et déjà prévus au cours de la saison en cours, notamment avec l'orchestre « Passeurs d'arts » de Garges les Gonesse.